

BILAN GENERAL TRAASS 2020

TRAASS*: 20 au 26 août 2020

*TRAASS (Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint)

Préambule :

La huitième édition de la Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint de Canoë-Kayak, fortement soutenue par CNR, s'est terminée ce mercredi soir sur l'Espace Eau-vive de l'Isle de la Serre en présence du député de l'Ain, monsieur Charles de La Verpillière.

Cette organisation, entièrement gérée par les cadres et bénévoles du comité régional Auvergne Rhône Alpes était le premier événement d'envergure nationale suite à la pandémie de COVID 19. Une gestion sanitaire spécifique a donc été mise en place évitant les regroupements de jeunes sur les berges et valorisant toutes les communications par le numérique et la téléphonie.

Aucun problème n'a perturbé ce regroupement des 160 jeunes athlètes espoirs minimes, cadets et juniors (jauge maximale), venus de dix régions de France (Bretagne, Normandie, Pays de Loire, Ile de France, Provence Alpes Côte-d'Azur, Bourgogne Franche Comté, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Grand Est et Auvergne Rhône Alpes). Ceux-ci ont été ravis de retrouver les parcours de compétitions et de se confronter sur les trois sites d'eaux vives du Rhône gérés par CNR : St Pierre de Bœuf, Yenne et Isle de la Serre.

A noter que tous les athlètes et les coaches campent sur les deux sites : PAJ et camping de St Pierre et Camping de l'Isle de la Serre.

Deux repas sont pris en charge par les clubs locaux supports : le club de La Platière pour le repas suite à la descente nocturne de St Pierre et l'ASC Lagnieu pour le repas de clôture du mercredi soir.

Type de rencontres :

Respectant le format et l'esprit originel de la TRAASS, les jeunes ont évolué sur 3 bassins différents : St Pierre de Bœuf, Yenne et Isle de la Serre. 7 rencontres avec classement ont été mises en place sur la semaine :

- 3 parcours de slalom de 12 portes respectant des thématiques spécifiques et classant sur la meilleure des deux manches
- 2 courses de sprint en bateau de slalom dont une de nuit à St Pierre et une précédée d'un esquimautage obligatoire sur la ligne de départ à l'Isle de la Serre.
- 2 épreuves de Préparation Physique Générale (PPG) par équipes de 2 ou 4 : un trail orientation de 1h30 sur les coteaux de St Pierre (Malleval) et un biathlon de (course à pied, tir) à Isle de la Serre, organisé par un prestataire professionnel.

Sachant que certains athlètes doublent kayak et canoë, 400 départs sont donnés lors de chaque épreuve.

Seules les épreuves de kayak comptent pour le classement général de la TRAASS avec cependant obligation de participation aux épreuves PPG.

Organisation et gestion de courses :

- Le comité représentée par une petite équipe de 4 personnes en 2020 (L. Brossat, M. De Amarin, J. Billard et S. Deltour) assure la logistique générale, aidée ponctuellement par un cadre du pôle Viviana Daille et Alain Jourdant (une demie journée) et des bénévoles du comité ou des clubs présents de façon perlée au cours de la semaine : Stéphane et Aurélie Verdier (3 jours), B. Jacquot (2 jours), Patrick Oroz, 2 jours), Jérôme Daille, 2 jours), Guillaume Grenier 2 jours), Antoine Beguer, Véronique Dupras (un jour). Les repas sont préparés et pris en commun sur site.

- Les courses sont gérées grâce au matériel conséquent que le comité a pu acquérir au fil des années : Traps, 3 ordinateurs, X milles kms de fils électriques et de rallonges, matériel de course en partie renouvelé chaque année sur le budget de la manifestation.

L'habillage du site est toujours effectué avec soin : banderoles CNR et Région, tentes de départ et d'arrivée, tente CNR d'informations...

La gestion de course est faite par les TRAPS mais, très contrainte par le temps (et la nuit) la gestion de course est allégée, sans contrôle des pénalités (comme lors des courses internationales) et sans possibilité de recours.

- Les juges sont fournis par les équipes participantes.
- La gestion de la table de départ est d'arrivée est assurée par la petite équipe d'organisateur aidée par les bénévoles. 5 personnes sont nécessaires à minima pour faire tourner la course.

Remise de récompenses :

Cette année le podium de la commune de Porcieu a été monté en plein air sur le site de l'Isle de la Serre. Les lots sont utiles pour les coureurs : manches de pagaie pour les premiers (offerts par MFTech représenté par Benjamin Hortolan) et matériel de camping pour les 2^{ème} et 3^{ème} achetés par Sylvain Louvel trésorier du comité

Finances et Partenariat :

Les participants de la région ont payé 65 € et les extérieurs 75€
CNR apporte une subvention de 6000 € en cours de validation.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les prestations extérieures : location de bassin, intervenant activité, location matériel, location véhicule.
- les remboursements des déplacements, hébergement et nourriture des organisateurs
- prestation repas organisés par les deux clubs
- investissement matériel de course, salaire CRCK

Les Espace Eaux vives sont très partants pour accueillir la TRAASS sachant que les créneaux de navigation libres des équipes et les courses se déroulent en dehors des créneaux dédiés au grand public.
Un local d'organisation est mis à disposition sur chacun des sites

Résultats :

Au classement général de la TRAASS, les 61 jeunes sportifs de notre Région AURA n'ont pas démerité face aux meilleurs français de la discipline pour lesquels la TRAASS était un objectif sportif important de la reprise des compétitions avant les championnats de France de slalom, décalés au mois d'octobre à l'Argentière le Bessée sur la Durance.

Les jeunes régionaux ont trusté les podiums du classement final notamment en féminines avec les deux premières place en Kayak dames U18 par Ilona MARTIN LAEMLE de Bourg St Maurice devant Solène GRENIER de Lyon et en U15 par Iana GONSETH de Chambéry le Bourget devançant Zélie FERRARIS de la Plagne. En canoë dames VITALI-GUILBERT Eve du club de Tain Tournon remporte la catégorie en U15 alors que GRENIER solène prend la deuxième place en U18.

En canoë chez les garçons, Ianis TRIOMPHE du Chambéry le Bourget prend la 3^{ème} place en Canoë U15 alors qu'en U18, Etienne WICHE de la Vallée de l'Ain remporte le classement général suivi par Emile VERDIER de Montluçon 3^{ème}. En kayak garçons Arthur BLOCQAUX d'Annonay termine 3^{ème} derrière Martin Cornu de Bretagne et PALEAU BRASSEUR de Nouvelle Aquitaine.

En kayak U 18, 5 jeunes de la région terminent aux 6 premières places : BENINI Hugo de Vallon (2^{ème}), COUCHOUD Clément de Vienne (3^{ème}), WICHE Etienne Vallée de l'Ain (4^{ème}), HERVAULT Maël Eyrieux (5^{ème}) et MASSOT Raphaël de Vallon Pont d'Arc (6^{ème}) laissant la victoire à Loïc WINIARSKY originaire d'Annecy et licencié au club de Dormant dans le Grand Est.

Difficultés et points d'améliorations pour 2021 :

Déclaration de l'organisation : Première course d'envergure nationale post confinement, des dispositions particulières ont été nécessaires comme la déclaration préfectorale avec fourniture des protocoles nationales et locales.

Site de Yenne : Le site de Yenne est bien aménagé par le club de Chambéry pour la partie sportive (portes etc...) mais est toujours dépourvu de toilettes, d'eau et d'électricité. Cette situation rend l'accueil de nombre

très difficile pour l'organisation et les athlètes. Le partenariat avec les carrières Richard permet une alimentation électrique.

Presse : malgré la rédaction de communiqué de presse, les journaux locaux sont très timides pour relayer notre organisation atypique. Seuls 2 articles sont parus dans la presse régionale. La FFCK a relayé l'information dans la rubrique actualités (contribution de M F Prigent, présente à St Pierre). Un film était prévu et sera relancé l'année prochaine.

Logiciel de course : Cette année encore, L. Brossat a fait le choix d'utiliser le logiciel Compétition FFCK, qui n'est pas encore opérationnel après 3 ans de développement. Les problèmes à répétition perturbent toujours le déroulement serein de l'organisation...

Pôle : Il était prévu la mise à disposition pour l'organisation d'un cadre du pôle sur toute la durée de la TRAASS.